

CHAIRE

**Ivanhoé Cambridge
d'immobilier**

ESG UQAM



10^{ème} Congrès du RIODD
« **Opérationnaliser le développement durable: public ou privé ?** »
Montréal, 15 - 17 juillet 2015



Organisations
Sociétés
Environnement
ESG UQAM



Appel à communications

« Opérationnalisation du développement durable en immobilier »

Session spéciale no SS01

La Chaire Ivanhoé Cambridge d'immobilier de l'École des sciences de la gestion de l'Université du Québec à Montréal (ESG UQAM) vous invite à participer à la session spéciale portant sur le thème « **Opérationnalisation du développement durable en immobilier** » dans le cadre de 10^e Congrès RIODD qui se tiendra à l'Université du Québec à Montréal du 15 au 17 juillet 2015.

Le 21^e siècle est marqué par les phénomènes d'urbanisation et de densification des villes dans tous les pays du monde, qu'ils soient riches ou pauvres et, en conséquence, par les défis et les enjeux soulevés sur leur développement durable (DD). Pour répondre aux besoins démographiques, nous bâtissons des immeubles de plus en plus grands, complexes et interreliés les uns avec les autres, étroitement dépendants des services publics générés par les infrastructures des villes, qu'elles soient de propriété publique, privée ou mixte. Le phénomène de densification de la population a pour effet d'augmenter la complexité des interdépendances systémiques entre les immeubles, les infrastructures et les systèmes essentiels. Elle a aussi comme conséquence d'augmenter la sévérité des impacts causés par des aléas naturels ou industriels sur la population, les infrastructures et les immeubles. De plus, on ne peut éviter de prendre en considération les problèmes engendrés par le réchauffement climatique et la demande pour des ressources et des matériaux plus écoénergétiques et respectueux d'un développement véritablement durable.

Comment faire face à ces nouveaux enjeux ? Comment mieux concevoir et ainsi mieux ancrer le développement durable dans la gestion des grands immeubles, des infrastructures et des centres-villes ? Comment planifier des plans d'aménagement urbain pour mieux ancrer ces grands immeubles et les infrastructures qu'ils nécessitent afin de mieux répondre aux besoins de la population ?

Aux fins de cet appel à communication, une attention particulière sera donc accordée à la création et à la mise en œuvre d'indicateurs et de certifications, à l'adoption et à la mise en œuvre de nouvelles pratiques, à l'instauration de normes techniques, de codes de conduite ou à l'adoption de diverses initiatives tout au long des différentes étapes du cycle de vie des bâtiments et de nouveaux processus d'évaluation.

Du point de vue des investisseurs, quels sont les impacts du DD sur les processus de valorisation des immeubles au plan économique et financier ? Quel est le rôle des financiers, des assureurs et des investisseurs dans le DD ? Savent-ils capter ces nouveaux facteurs de valorisation dans leur prise de décision ? Quels moyens adoptent-ils pour gérer les risques ESG des immeubles ? Comment mettent-ils en œuvre les principes d'investissement responsable (PRI) dans le domaine des actifs financiers immobiliers ?

L'innovation dans ce domaine de connaissance constitue un important enjeu qui touche autant les individus que les entreprises et les autres types d'organisation, tant du secteur privé que du secteur public.

En conséquence, l'objectif principal de ce colloque est de stimuler le développement de nouvelles connaissances scientifiques dans le domaine de l'opérationnalisation du DD dans le domaine de l'immobilier :

- en privilégiant une approche multidisciplinaire et systémique ;
- en favorisant une collaboration étroite entre les chercheurs et les praticiens du secteur immobilier.

Les propositions de communication doivent viser des innovations théoriques ou pratiques applicables aux grands immeubles associés à un des deux thèmes suivants :

1. les indicateurs, les mesures, les certifications et les méthodes d'évaluation appliqués au domaine du développement durable, de la gestion des risques (opérationnels, humains, naturels, environnementaux, sociaux, urbains, etc.) et de la résilience des grands immeubles, incluant la prise en compte de leurs interdépendances avec les infrastructures urbaines, les services essentiels et les autres immeubles des centres-villes ;
2. les impacts de ces innovations sur les méthodes de valorisation des grands immeubles des centres-villes et sur les modèles d'affaires des assureurs, financiers et investisseurs.

Appel à communication et modalités de participation

L'appel à communications sera diffusé au Québec, au Canada, en France et en Belgique par l'intermédiaire du RIODD, de la Chaire Ivanhoé Cambridge, du CIRODD, du Centre OSE, de ceux de nos collaborateurs et des conférenciers pressentis et de leurs groupes de recherche.

Il est ouvert aux universitaires et aux praticiens impliqués dans des disciplines pertinentes comme la gestion immobilière, le génie, le design, l'architecture, les études urbaines, le management, la stratégie, la gouvernance et la gestion des risques, les sciences comptables, la sociologie, l'économie, les sciences politiques, le droit, la finance, l'évaluation immobilière, etc.

Les propositions de communication doivent respecter le formulaire type de proposition, incluant :

1°) Présentation du (ou des) communicant(s)

- Nom :
- Prénom :
- Institution (Laboratoire et université) :
- Adresse professionnelle :
- Membre du RIODD :
- Téléphone :
- Courriel :

2°) Titre précis de la communication (français et anglais) :

3°) Résumé en français et en anglais (10 lignes max.) et cinq mots-clés (en français et en anglais) (en français et en anglais).

4°) Plan détaillé de la communication (1 page maximum)

5°) Synthèse rédigée en français de la communication présentant précisément (2 à 3 pages) :

- quelle est la question de départ posée ?
- quelle idée-force ou quelle thèse est défendue ?
- quelle problématique est mobilisée (et les éléments théoriques ou conceptuels sur lesquels elle s'appuie) ?
- quel état de l'art est supposé ?
- quelle méthodologie est suivie (dans le cas d'une communication s'appuyant sur une enquête) ?

6°) Bibliographie (entre 10 et 15 références fondamentales pour la communication)

Les interventions retenues seront présentées lors du colloque sous forme de communications orales et appuyées par une présentation PowerPoint.

Critères de sélection

Les communications seront analysées en fonction de leur pertinence avec les thèmes décrits ci-avant. Les communications retenues doivent présenter des éléments innovateurs reliés au développement durable, à la gestion des risques ESG ou à la résilience des grands immeubles. Elles peuvent notamment concerner des études et des réflexions sur les normes, les certifications et l'analyse de leurs impacts, tant du point de vue des promoteurs, des évaluateurs, des financiers, des assureurs du secteur privé que du point de vue des décideurs publics.

Les communications déposées seront évaluées par les membres du comité scientifique sur la base des critères d'évaluation suivants : (1) la pertinence du sujet par rapport aux thèmes du colloque ; (2) le caractère innovateur de la proposition ; (3) la contribution scientifique ; (4) la qualité de la présentation.

Une attention et une aide particulière seront accordées aux projets de communication des étudiants au doctorat afin de faciliter leur participation.

Les auteurs des communications retenues seront avisés par le comité.

Les communications retenues seront rassemblées dans un recueil des actes de communications, recueil qui sera remis à tous les participants et qui sera déposé sur un site web. Les auteurs des propositions retenues devront faire parvenir au comité d'organisation une brève présentation de leur cv avant le 10 avril 2015.

Pour toute demande d'information additionnelle, contactez le comité d'organisation à l'adresse courriel suivante : chaire.ivanhoecambridge@uqam.ca

Mots clés

Gestion immobilière ; gestion des risques des immeubles, résilience des immeubles, vulnérabilité des immeubles, développement durable ; changements climatiques, valorisation ; assurance, investissement, évaluation immobilière ; certification d'immeubles, indicateurs de performance.

Calendrier

Les propositions devront être envoyées **au plus tard le 30 mars 2015** par courriel à l'adresse suivante : chaire.ivanhoecambridge@uqam.ca

Tous les candidats, que leur proposition soit retenue ou soit refusée, seront avertis durant la semaine du 1er avril 2015.

Le RIODD tiendra à Montréal son dixième Congrès annuel, du mercredi 15 au vendredi 17 juillet 2015, à l'École des sciences de la gestion de l'Université du Québec à Montréal.

Pour plus d'information, contactez un membre du comité d'évaluation :

- Andrée De Serres, Ph.D., professeure et titulaire de la Chaire Ivanhoé Cambridge d'immobilier ESG UQAM : chaire.ivanhoecambridge@uqam.ca
- Hélène Sicotte, Ph.D., professeure, Département de management et technologie et membre du comité scientifique de la Chaire Ivanhoé Cambridge d'immobilier ESG UQAM : sicotte.helene@uqam.ca
- Pierre Romelaer, Ph.D., professeur Université Paris Dauphine : pierre.romelaer@dauphine.fr.
- Benoit Robert, Ph.D., professeur titulaire et directeur du Centre Risque et performance, Département de mathématique et de génie industriel de l'École Polytechnique de Montréal : benoit.robert@polymtl.ca
- Alain Coën, Ph.D., professeur, Département de finance et membre du comité scientifique de la Chaire Ivanhoé Cambridge d'immobilier ESG UQAM : coen.alain@uqam.ca
- Florence Junca Adenot, professeure associée, Département d'études urbaines et touristiques, ESG UQAM et membre du comité scientifique de la Chaire Ivanhoé Cambridge d'immobilier ESG UQAM :
junca-adenot.florence@uqam.ca

Conditions de participation

Si votre proposition est retenue, vous devrez vous inscrire au 10e Congrès de RIODD.

Pour toutes informations sur les modalités pratique du 10e Congrès de RIODD, merci de consulter le site : <http://riodd.net/>

Nous comptons vivement sur votre participation et nous demeurons à votre entière disposition pour toute information complémentaire.

Au plaisir de vous lire,

Andrée De Serres, titulaire

Chaire Ivanhoé Cambridge d'immobilier ESG UQAM